



## L'abbaye ne fait pas le moine

Fondée en 764, l'Abbaye de Liessies est l'une des plus anciennes abbayes de la Thiérache. Elle fut aussi l'une des plus puissantes, accueillant d'illustres religieux comme Saint-Bernard. Les moines bénédictins qui l'ont occupée jusqu'à la Révolution Française, l'ont tous soignée, voire chouchoutée ! Tant et si bien qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ils créèrent même un parc, dans le but d'en faire un lieu

aujourd'hui que des vestiges. Seuls les jardins ont résisté au temps ! Ensemble ils constituent un Parc Départemental qui occupe sur 48 ha le site de l'ancienne Abbaye de Liessies. Le moulin, la forge, le Château de la Motte et la ferme abbatiale sont là pour témoigner de l'ancienne présence cléricale. Tandis que des expositions dans l'ancienne chapelle, aujourd'hui église paroissiale, évoquent le tra-



Liessies.



Le « Bûcher aux Moines »

vail des moines tout au long des siècles. De plus, quelques trésors ont pu être sauvés. Une balade dans le domaine favorise la rencontre avec une faune et une flore riches et variées : buses et éperviers se régalaient de la présence d'essences aquatiques pour le moins alléchantes !

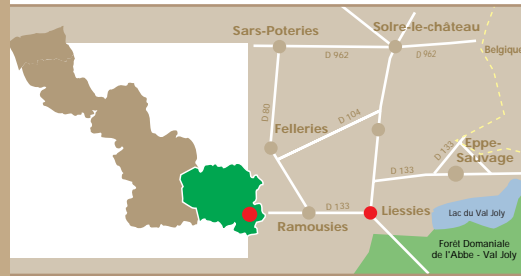
Le site est toujours l'objet de toutes les attentions, afin qu'il demeure et encore pour longtemps un lieu de tranquillité et de rencontre avec la nature.



Le verger, Parc Départemental de l'Abbaye de Liessies.

# à PIED dans le NORD

## Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Avesnes-sur-Helpe** : Visites guidées des fortifications, du patrimoine religieux (03.27.56.57.20).

**Felleries** : Musée des Bois-Jolis (03.27.59.03.46).

**Hestrud** : Café-Musée de la Douane et des Frontières (03.27.59.28.48).

**Ohain** : Verger biologique (03.27.60.22.19).

**Sains-du-Nord** : Ecomusée - Maison du Bocage (03.27.60.66.11).

**Sars-Poteries** : Musée-Atelier du Verre (03.27.61.61.44), moulin Delmotte (03.27.59.35.49).

**Trélon** : Atelier-Musée du verre en saison (03.27.59.71.02).

**Waller-Trélon** : Ecomusée - Maison de la Fagne (03.27.60.66.11).

**Office National des Forêts** : Circuits guidés en forêt (03.20.74.66.10).

**Parc Départemental du Val Joly (Eppe-Sauvage - Willies)** : Destination nature : site touristique et de randonnée (03.27.61.83.76).

**Parc Naturel Régional de l'Avesnois** : Découverte Nature et sorties guidées thématiques (03.27.77.51.60).

### Manifestations annuelles

**Avesnes-sur-Helpe** : Foire aux Mouches en mars (03.27.56.57.19), Fête du Cochon et du beurre à l'ancienne en mai (03.27.57.98.72), Grande ducasse en août (03.27.56.57.20), Festival d'automne en septembre (03.27.61.00.28).

**Floyon** : Fête paysanne en juin (03.27.59.21.56).

**Parc Départemental du Val Joly** : Fête du lac le 14 juillet, « Joly Jazz », festival de jazz en avesnois en juillet (03.27.61.83.76).

**Sains-du-Nord** : Fête du Cidre en octobre (03.27.59.82.24).

**Trélon** : Fête de la Saint-Pansard en mars (03.27.57.08.18), Fête de la Saint-Laurent fin août (03.27.59.71.02 ou 03.27.60.66.11).

**Waller-Trélon** : Fête de la Pierre en mai (03.27.59.70.17).

**Avesnois** : « Kiosques en fête » du 1<sup>er</sup> au 30 juin (03.27.77.51.60), Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07).

### « RDV Nature et Patrimoine »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

### Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

### Renseignements

**Office de Tourisme d'Avesnes-sur-Helpe** : 03.27.56.57.20.

**Office de Tourisme de Sars-Poteries** : 03.27.59.35.49.

**Office de Tourisme de Soire-le-Château** : 03.27.59.32.90.

**Pays d'Accueil Touristique de l'Avesnois** : 03.27.61.48.48.

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme  
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59  
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : [www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



# à PIED dans le NORD

## Avesnois



## N° 11

# Circuit du Parc de l'Abbaye de Liessies (4 km - 1 h 20)

Saveurs et Savoir-faire en Sud-Avesnois



Liessies.

**Randonnée Pédestre**  
Circuit du Parc de l'Abbaye de Liessies : 4 km

**Durée : 1 h 20**

**Départ : Liessies, église**

**Balisage jaune**

**Carte IGN : 2807 Ouest**



Etang, Parc Départemental de l'abbaye de Liessies.

### L'avis du randonneur :

Ce parcours à découvrir en famille effectue le tour du parc départemental de l'Abbaye de Liessies. Une grande richesse environnementale et patrimoniale rend le circuit attractif : Helpes, prairies humides, contreforts des Ardennes, étangs, vergers... Une variante du circuit « en poussette » est possible. La FFRP a édité un topoguide de 26 balades familiales, courtes, ludiques et pédagogiques, incluant celle-ci.

Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2, 3, 4, 5 : P. Cheuva.

# Circuit du Parc de l'Abbaye de Liessies

(4 km - 1 h 20)

Départ : Liessies, église.

**1** Rejoignez l'entrée du parc, passez devant la maison de l'abbé et les dépendances de l'ancienne abbaye (XVIII<sup>e</sup> s.), composées de communs, d'écuries et de granges. A l'intérieur du parc, suivez à droite l'allée centrale. Cette allée stabilisée permet une accessibilité pour tous les publics (personnes malvoyantes, en fauteuil roulant). Après le verger et le pont, virez à gauche. L'itinéraire longe des prairies humides.

**2** Au pont, bifurquez à droite et suivez le chemin le long de l'Helpe. A l'intersection suivante, continuez tout droit.

Variante « poussette » non balisée : rejoignez à droite l'allée du début et l'entrée du parc.

**3** L'itinéraire effectue un coude à droite et s'éloigne de l'Helpe ; rejoignez le pont des Apôtres et grimpez sur la gauche le sentier. On se retrouve face au contrefort des Ardennes.

Variante « poussette » non balisée : avant le pont, prenez à droite l'allée principale et retrouvez l'entrée du parc.

**4** Longez à droite le contrefort. A l'intersection, montez à gauche puis bifurquez à droite et descendez. Le chemin longe une prairie plantée de fruitiers où pâturent des moutons. Passez à gauche du bâtiment « le Bûcher aux Moines » et retrouvez à gauche l'entrée du parc. En brique et pierre bleue du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., ce bâtiment servait aux moines à entreposer les grandes quantités de bois nécessaires à chauffer l'abbaye et à stocker du matériel agricole. Il accueille aujourd'hui des expositions et des colloques universitaires.

Afin de compléter la visite de l'ancien site de l'abbaye, une visite de l'église Saint-Jean s'impose. La hauteur limitée de son clocher permettait autrefois de faire apparaître celui de l'abbatiale. On y découvre une toile qui représente l'abbatiale et les bâtiments monastiques au XVIII<sup>e</sup> s.

Avertissement : des travaux de réhabilitation des ouvrages hydrauliques, des aménagements pour les personnes à mobilité réduite seront réalisés en 2005. Cette amélioration du site créera une perturbation du circuit. Le balisage sera modifié en conséquence.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 150 300 m

A

B

C

D

E

F

G

1

2

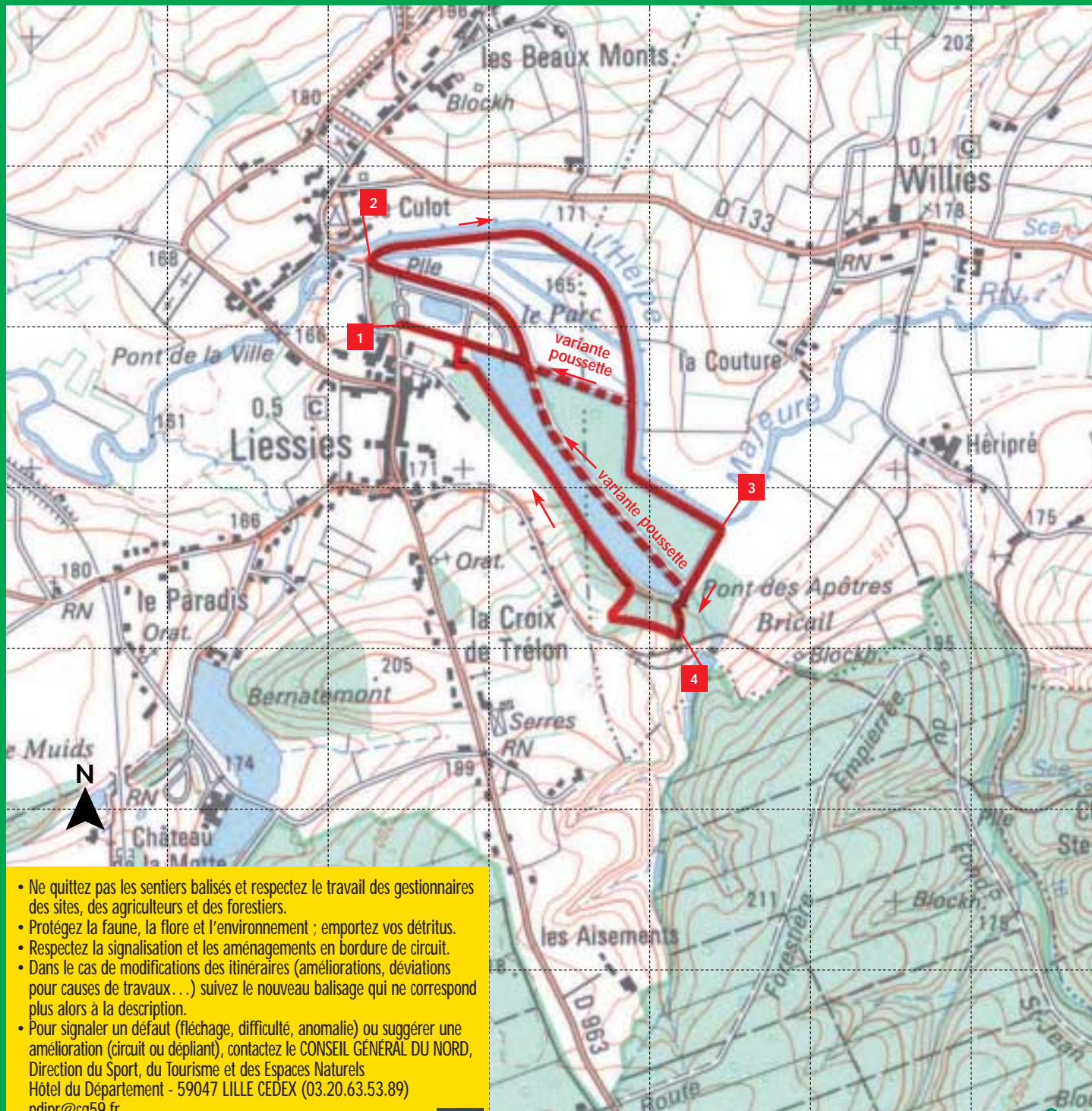
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) [pdipr@cg59.fr](mailto:pdipr@cg59.fr)

